

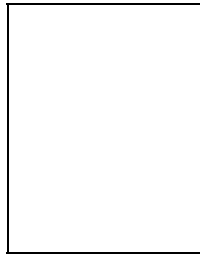
KIT D'ORGANISATION

D'UNE CONSULTATION LOCALE DE TYPE REFERENDAIRE



**dans le cadre de la consultation nationale organisée à l'initiative
du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un
référendum sur le service public postal**

28 septembre – 3 octobre 2009



POURQUOI UNE CONSULTATION REFERENDAIRE SUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC POSTAL ?

Une évolution importante des services postaux est en cours :

- un projet de loi, qui sera présenté au Parlement à la rentrée 2009 : il prévoit un changement du statut de La Poste, ouvrant la porte à sa privatisation
- une réorganisation des services (bureaux de poste, courrier, services financiers), modifiant de manière substantielle la nature des services et les conditions de leur accès.

Allant bien au-delà de quelques aménagements de détails, c'est sur la nature même du SERVICE PUBLIC que portent ces changements, avec la prééminence des exigences de rentabilité financière dans les prises de décision. De ce fait, ces évolutions concernent directement les usagers et les salariés des services postaux dans plusieurs aspects de leur vie quotidienne.

Dans l'esprit de l'article 11 de la Constitution Française, il nous paraît légitime que les citoyens puissent s'exprimer sur ce sujet, et faire entendre leurs voix.

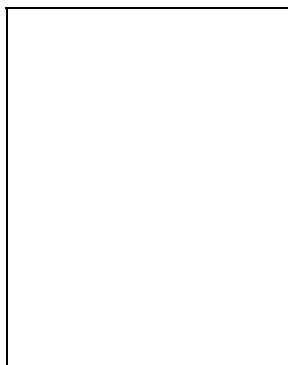
Un Comité National, regroupant 60 organisations de divers horizons (syndicaux, politiques, consommateurs, société civile), s'est adressé au Président de la République pour lui demander d'organiser un référendum. En l'absence de réponse, ce Comité National prend l'initiative d'appeler à l'organisation du plus grand nombre de consultations locales, dans un processus unifié :

- une même période de consultation : **entre le 28 septembre et le 3 octobre 2009**
- une même question : "**Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ?**"
- un bulletin de vote et une profession de foi identiques
- une méthodologie de consultation transparente et démocratique, permettant de lui conférer une réelle crédibilité, avec notamment l'émargement sur les listes électorales
- une présentation unifiée des résultats.

Bien entendu, cette démarche de consultation populaire n'entre pas dans un cadre législatif contraignant le pouvoir à respecter le vote des citoyens. Mais si des millions de voix se font entendre, pourra-t-il ne pas les entendre ?

Quel que soit le résultat de ces référendums, nous revendiquerons la prise de décisions conformes aux aspirations de la majorité de nos concitoyens.

Pour tout renseignement complémentaire : fsu66@fsu.fr



COMPOSITION DU KIT "Référendum"

DOC 1 : fiche pratique

DOC 2 : modèle de motion pour le CA

DOC 3 : argumentaire du collectif départemental

DOC 4 : affiche du collectif national

DOC 5 : profession de foi du comité national

DOC 6 : bulletin de vote

DOC 7 : feuille d'émargement

DOC 8 : feuille de résultats

Doc. 1 Fiche pratique

Vous vous engagez dans l'organisation d'une consultation référendaire sur l'avenir du service public postal. Voici les étapes successives que nous proposons pour sa mise en œuvre :

- 1) Définir la date précise** (entre le 28 septembre et le 3 octobre 2009)
et les modalités de la consultation (urne, vote par correspondance)
- 2) Proposer le vote d'une motion en CA ou Conseil d'Ecole (DOC2)**
- 3) Remplir la fiche de déclaration et la transmettre** (DOC 3)
- 4) Solliciter** les associations locales (unions de quartier, club du 3^{ème} âge, ...) qui peuvent être des relais utiles et des soutiens efficaces !
- 5) Informer les habitants**, en multipliant si possible les communications : diffusion dans les boîtes aux lettres, journal municipal, presse locale, affichages (voire banderole), etc ...

6) Réalisation du vote

Avec urne : - communiquer les lieux, dates et heures du scrutin

- récupérer une copie de la liste électorale si possible, ou alors établir une liste d'émargement.

- matériel : urne, panneaux d'informations (argumentaire, affiche, ...), table pour les bulletins, isoloir (éventuel)

- prévoir plusieurs personnes en permanence pour donner des explications sur les modalités, faire émarger,

Par correspondance

1. prendre 2 enveloppes vierges - glisser le bulletin de son choix dans la première
2. plier cette 1^{ère} enveloppe et la glisser dans la deuxième
3. écrire au dos de cette 2^{ème} enveloppe la mention « consultation sur l'avenir de la poste », puis ses nom, prénom, adresse et signature. Cela permet d'identifier l'électeur en gardant la confidentialité de son vote.

NB : !!! *pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille*

poster à l'adresse indiquée

FSU 66 –

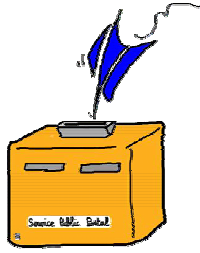
CONSULTATION NATIONALE SUR L'AVENIR DE LA POSTE

– 18 RUE CONDORCET –

66 000 PERPIGNAN

avant la dernière levée du 2 octobre..

7) Dépouillement et communication du résultat le 3 octobre en fin de journée, au moyen de la "feuille de résultat".



Doc. 2 : Modèle de délibération de Conseil d'Ecole ou de Conseil d'Administration

Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social. Que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

Considérant que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1er janvier 2011.

Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité. Plus de 6 100 bureaux de poste sur 17 000 ont déjà été transformés en « partenariats » et plus de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Ceci se traduisant par un accroissement des tournées de facteurs à découvert, des horaires de levées avancés, des files d'attente qui s'allongent.

Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.

Considérant que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.

Le Conseil d'administration de

(ou)

Le conseil de l'école A Se prononce contre le projet gouvernemental de changement de statut de la Poste et sa privatisation.

Vote de la motion :

POUR

CONTRE

ABSTENTIONS

REFUS DE VOTE